



ATELIER PREPARATOIRE DE LA JOURNEE DU 18 DECEMBRE 2019 DU COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO (PFBC), DU 29 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2019

COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mille dix-neuf et du 29 octobre au 02 novembre, s'est tenu à l'Hôtel Prince de Galles de Douala au Cameroun, l'atelier préparatoire de la journée du 18 Décembre 2019 du Collège de la Société Civile du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Cet atelier était organisé par les leaders dudit Collège, notamment, la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et l'African Community Rights Network, sous le parrainage du Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et es qualité, Président en exercice de la CEFDHAC, en la personne du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, avec la participation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'appui financier du Projet GIZ-Appui à la COMIFAC de la Coopération Technique Allemande (GIZ).

L'objectif principal de cet atelier était de renforcer les capacités des Acteurs de la Société Civile et des Représentants des Populations Autochtones et des Communautés Locales (PACL) par l'appropriation des thématiques émergentes et pertinentes en lien avec la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts, la mobilisation des ressources, la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et le développement socioéconomique des communautés riveraines et dépendantes des forêts, en vue de relever les bonnes pratiques, d'identifier les idées de projets conséquentes et d'élaborer des notes de position, mais aussi et surtout de contribuer à l'élaboration

des standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier dans le Bassin du Congo.

Cet atelier a regroupé quarante-six (46) participants représentant, outre le MINFOF et la CEEAC, les Organisations de la Société Civile et des Populations Autochtones et des Communautés Locales Membres du Collège de la Société Civile du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ayant une expérience ou mettant en œuvre des activités pertinentes dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des forêts, de la lutte contre les changements climatiques, de la défense de l'environnement et des droits des Populations Autochtones et des Communautés Locales (PACL), le développement des standards pour l'évaluation d'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier et leur suivi-évaluation, notamment : CEFDHAC Régionale, CEFDHAC Cameroun, CEFDHAC Burundi, CEFDHAC République Démocratique du Congo, CEFDHAC Tchad, ACRN, CRADEC, ADIN, CEEAC, CED, CEDLA, CERAD, CERAF-NORD, CFFECR, FLAG, MEFP, REPAR, REFADD, FIPAC, REPALEAC, REJEFAC, SEEAC, RERAC, ODDHC, RECIEAC, RACCC, RRN, CAFT-COOP-CA, PAFC Cameroun, et RECTRAD.

Le ROSEVAC et le REFACOF se sont excusés pour conflit d'agenda.

Les travaux de l'atelier étaient modérés par Monsieur Patrice BIGOMBE LOGO, Directeur du Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique centrale (CERAD).

Ils étaient constitués des trois (03) principales articulations, ci-après :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La phase technique organisée en sessions thématiques, échanges et discussions, et travaux de groupes ;
- La cérémonie de clôture.

1. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Placée sous la présidence de Monsieur Georges MOUNCHAROU, Conseiller Technique n°1 au Ministère des Forêts et de la Faune, représentant personnel de Son Excellence Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune de la République Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC et es qualité, Président en exercice de la CEFDHAC empêché, qu'assistaient Monsieur Semingar NGARYAMNGAYE, Expert Senior en Gestion des Risques de Catastrophes et Adaptation aux Changements Climatiques de la

CEEAC et l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC (CPR-CEFDHAC), la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois articulations, notamment :

- le mot de bienvenue de l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC (CPR-CEFDHAC) ;
- le mot de circonstance de Monsieur Semingar NGARYAMNGAYE, Expert Senior en Gestion des Risques de Catastrophes et Adaptation aux Changements Climatiques de la CEEAC ;
- et le discours d'ouverture de Monsieur Georges MOUNCHAROU, Conseiller Technique n°1 au Ministère des Forêts et de la Faune, représentant personnel du Ministre des Forêts et de la Faune, empêché.

2. DE LA PHASE TECHNIQUE DES TRAVAUX

Les travaux proprement dits ont porté sur des sessions thématiques telles que réorganisées après amendement de l'agenda et constituées d'exposés, d'échanges et de discussions en plénières et des travaux en groupes.

Au total, dix-huit (18) sessions thématiques portées pour la plupart par les acteurs de la Société Civile ont été développées à savoir :

- **L'auto-évaluation de la Société Civile du Bassin du Congo en vue du renforcement de ses capacités à jouer le rôle de lanceurs d'alerte et de mobilisation des ressources** avec les exposés de l'Ambassadeur Kapupu Diwa MUTIMANWA sur l'état des lieux de la société civile du Bassin du Congo et de Monsieur Jean MBALLA MBALLA, Directeur Exécutif du CRADEC sur la société civile comme lanceur d'alerte et acteur de la mobilisation des ressources ;
- **La Foresterie Participative et Communautaire dans le Bassin du Congo : enjeux, défis et opportunités**, par Monsieur Phil René OYONO, Sociologue, Chercheur et Patrice André PA'AH, Directeur Général de la CAFT-COOP-CA ;
- **La prise en compte des droits des PACL dans les politiques et pratiques visant l'amélioration de leurs conditions de vie en République du Congo**, par Madame Sylvie MFOUTOU BANGA de l'ODDHC ;

- **La place de la Société Civile dans le processus d'élaboration du Cadre Mondial de la biodiversité pour l'après 2020**, par Monsieur Bienvenu NGOY, Président National de la CEFDHAC en République Démocratique du Congo ;
- **La Valorisation des Ressources Génétiques, des Savoirs Traditionnels et des Connaissances Associées**, par Monsieur Maxwell NDJU'U MFULA, Chargé d'études n°1 du REPAR ;
- **La conversion des forêts, la tenure foncière, l'accaparement des terres et son impact sur les droits fonciers des PACL en Afrique centrale**, par Monsieur Phil René OYONO, Sociologue, Chercheur, Monsieur Samuel-Alain NGUIFFO, Secrétaire Général du CED et Monsieur Maxwell NDJU'U MFULA, Chargé d'études n°1 du REPAR ;
- **La valorisation des produits forestiers non ligneux : enjeux, défis et opportunités**, par Madame Monique Catherine BISSECK Epouse YIGBEDEK, Coordinatrice Régionale du Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) ;
- **Le processus participatif d'élaboration des standards d'évaluation de l'impact socio environnemental des investissements en milieu forestier**, par le Professeur Dieudonné BITONDO, Secrétaire Exécutif du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) ;
- **Les Expériences de la CEFDHAC Rurale du Tri-national de Sangha en matière de veille citoyenne locale pour la conservation de la biodiversité, les mécanismes de protection des défenseurs de l'environnement, les Aires Protégées et les Aires de Conservation Communautaires, le Système de Certification forestière PAFC et le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe des Forêts**, respectivement par l'Honorable Gervais BANGAOUI BATADJOMO, Président de la CEFDHAC Rurale du TNS, Madame Stella TCHOUKEP, Juriste Environnementaliste au CED, Monsieur Parfait DIHOUKAMBA, Coordonnateur National du REPALÉAC Congo, Monsieur Patrice André PA'AH, Vice-Président du PAFC Cameroun et Monsieur Martin BIYONG, Directeur Exécutif du CEDLA ;
- **La REDD+, les Changements Climatiques, l'Adaptation et les mécanismes de financement : place de la Société Civile Africaine**, par Monsieur Nevaeme ADESSOU KOSSIMI, Coordonnateur Régional du Réseau Mondial pour la Réduction des Risques (GNDR) ;
- **La lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'état d'avancement de la mise en œuvre du**

Programme ACP-Union Européenne de la CEEAC sur la Résilience face aux Catastrophes en Afrique Subsaharienne, par Monsieur Semingar NGARYAMNGAYE, Expert Senior en Gestion des Risques de Catastrophes et Adaptation aux Changements Climatiques de la CEEAC ;

- **Le Rôle des OSC africaines dans les marchés carbone de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**, par Monsieur Anysée KENFACK, Coordonnateur du Réseau Africain pour le Carbone et les Changements Climatiques ;
- **Les liens qui existent entre l'Accord de Paris, le Cadre d'Action de Sendai, l'Agenda pour le développement 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine et les enjeux pour la sous-région et les acteurs de la Société Civile du Bassin du Congo**, par Madame Stéphanie NJIOMO, Juriste Environnementaliste à l'Organisation Information Communautaire pour l'Action Climatique ;
- **Le genre et le climat**, par Madame Eulalie BASHIGE, Conseillère Régionale du Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) ;
- **La Transhumance et la dégradation des couverts forestiers : niveau d'appropriation et de la mise en œuvre de la feuille de route de N'Djamena sur la transhumance**, par Monsieur Pierre Kara RIMGOTO, Président National du Forum de la CEFDHAC en République du Tchad ;
- **Le rôle de la Société Civile dans la gestion de la transhumance au Parc National de la Bénoué**, par Monsieur Jean Cyrille NAKE, Chargé de Recherche au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et Responsable des Etudes au Centre des Ressources Agroforestières, Forceries et Formation Continue (CERAF-Nord) ;
- **Le Mécanisme de Financement Fonds Bleu Bassin du Congo pour la Société Civile**, par l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC (CPR-CEFDHAC) et Point Focal Société Civile pour le F2BC.

Les exposés présentés autour de ces thématiques ont soulevé plusieurs préoccupations importantes relatives à la gestion durable des forêts et à la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo, et à l'action des organisations de la Société Civile ainsi que celles des PACL dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

A la suite des échanges et discussions en plénières, certaines de ces préoccupations et dont le niveau d'importance était avéré ont fait l'objet des travaux en groupes, notamment sur les problématiques ci-après :

- Le Renforcement des Capacités d'Action de la Société Civile du Bassin du Congo en matière de veille citoyenne et prospective ainsi que de mobilisation des ressources ;
- L'implication effective des acteurs de la Société Civile et des PACL dans la mise en œuvre de la Foresterie Participative et sa boîte à outils dans le Bassin du Congo ;
- La Contribution de la Société Civile du Bassin du Congo à l'élaboration du Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020 et la Valorisation des Ressources Génétiques et des Connaissances Traditionnelles Associées (APA) ;
- La Conversion des Forêts du Bassin du Congo ;
- La Tenure Foncière, l'Accaparement des Terres, la Sécurisation des Droits Fonciers des Populations Autochtones et les Communautés Locales (PACL) et l'Aménagement du territoire ;
- La Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- La Certification Forestière et l'Observation Indépendante des Forêts dans le Bassin du Congo ;
- La Contribution de la Société Civile à la Mise en Œuvre du Mécanisme REDD+ et la Lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques dans le Bassin du Congo ;
- La Transhumance et la Dégradation des Forêts dans le Bassin du Congo ;
- Les échanges sur les Standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier en Afrique centrale.

Au terme des travaux en groupes et des restitutions en plénières, les participants ont formulé les principales recommandations ci-après :

- ✓ **Sur le plan institutionnel :**

- Formaliser la Convention de Collaboration COMIFAC-CEFDHAC ;
- Négocier un partenariat bien structuré pour l'implication des organisations de la Société Civile et des PACL dans les dynamiques d'intégration régionale conduites par la CEEAC à travers la CEFDHAC ;
- Pousser la réforme de la CEFDHAC jusqu'à son autonomisation effective.

✓ **Sur le plan thématique :**

1. Renforcer les Capacités d'Action de la Société Civile du Bassin du Congo en matière de veille citoyenne et prospective ainsi que de mobilisation des ressources :

- Veiller à la professionnalisation des acteurs, à leur mandatement auprès de la base, à l'appui institutionnel des pouvoirs publics ;
- Renforcer les capacités de la société civile sur les thématiques clés actuelles et émergentes (gouvernance des aires protégées, tenure foncière, conservation de la biodiversité et droits humains, gestion durable des ressources naturelles, changements climatiques, REDD+ économie verte, etc.) ;
- Développer des synergies entre les acteurs de la Société Civile à différents niveaux (local, national, sous régional, régional et international) et entre les acteurs de la Société Civile et les Gouvernements des Etats du Bassin du Congo.

2. Pour la Foresterie Participative et Communautaire dans le Bassin du Congo :

- Identifier et capitaliser les expériences réussies en matière de gestion participative des forêts et des forêts communautaires en dehors de l'Afrique centrale ;
- Accompagner les structures communautaires dans la gestion des forêts communautaires à vocation exploitation de la ressource ligneuse ;
- Développer des alternatives à la surexploitation des forêts communautaires à l'instar de la promotion des Paiements pour Services Environnementaux (PSE);

- Mettre en place un réseau sous-régional de la Foresterie Participative et Communautaire ;
- Tenir le lead de la mise en œuvre la Feuille de Route de Brazzaville pour une foresterie participative plus efficace avec sa boîte à outils tels qu'ils constituent des réponses réelles aux problèmes inhérents à la foresterie communautaire dans le contexte des agendas 2030 et 2063.

3. Pour la Contribution de la Société Civile du Bassin du Congo à l'élaboration du Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020 et la Valorisation des Ressources Génétiques et des Connaissances Traditionnelles Associées (APA) :

- Lancer et appuyer techniquement et financièrement la préparation de la contribution de la Société Civile du Bassin du Congo au Cadre Mondial de la biodiversité pour l'après 2020 par la mise à contribution du cadre institutionnel CEFDHAC /COMIFAC en vue de l'adoption d'une position commune à travers le Conseil des Ministres ;
- Accompagner les PACL à élaborer les protocoles bio culturels afin d'inciter les partenariats et sécuriser les savoirs traditionnels;
- Développer des mécanismes de surveillance communautaire de l'utilisation des ressources génétiques ;
- Former et sensibiliser les PACL sur le processus APA dans le Bassin du Congo ;
- Mettre en lien les défis post 2020 avec les enjeux inhérents à la mise en œuvre des trois accords adoptés en 2015.

4. Pour la Conversion des Forêts du Bassin du Congo :

- Elaborer une note de position sur l'aboutissement des réformes foncières, forestières et APA en conformité avec les engagements internationaux des Etats, les attentes de la Société Civile et les droits des PACL ;
- Elaborer une note de position pour le développement des plantations forestières ;
- Elaborer une position pour la certification agricole ;
- Capitaliser les actions de la société civile
 - Mécanisme de veille (Observatoire des conversions)
www.bd-obster.org ;

- Mécanisme d'évaluation de la légalité des opérations de conversion des forêts ;
- Suivi des opérations de conversions et de leur impact sur l'environnement et sur les communautés ;
- Les mécanismes développés dans le cadre du projet Verdir le respect des droits de l'homme dans le Bassin du Congo ;
- Observatoire des colères et résistances des communautés face à l'accaparement des terres
<https://109.238.109/atlas/atlas.html> ;
- Le mécanisme de gestion des plaintes pour le respect des droits humains dans la conservation de la biodiversité en Afrique centrale ;
- Développer un partenariat avec l'OFAC.

5. Pour la Tenure Foncière, l'Accaparement des Terres, la Sécurisation des Droits Fonciers des Populations Autochtones et les Communautés Locales (PACL) et l'Aménagement du territoire :

- Faire un plaidoyer pour la prise en compte et le respect des droits et des intérêts des PACL dans les réformes foncières, forestières minières ainsi que les plans de zonage, les plans nationaux d'aménagement du territoire et/ou d'affectation des terres ;
- Faire un plaidoyer pour la prise en compte des droits et intérêts des PACL dans les projets de cessions de terre à grande échelle;
- Faire un plaidoyer pour l'aboutissement des réformes foncières en cours dans le respect des engagements internationaux des Etats ;
- Faire un plaidoyer pour la ratification de la Convention 169 de l'OIT ;
- Accompagner les PACL dans la cartographie participative et le zonage des espaces coutumiers en déterminant les différents usages et leur intérêt écologique, économique et culturel.

6. Pour la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux :

- Renforcer les capacités des PACL sur la domestication et la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux dans le cadre des industries communautaires ;
- Développer des chaînes de valeurs pour l'exploitation des PFNL ;
- Identification de bonnes pratiques ;

- Identification des idées de projets/Actions envisagées par les acteurs de la Société Civile et les PACL dans ce domaine ;
- Identification des sujets susceptibles de faire l'objet de notes de position des acteurs de la société civile et des PACL du Bassin du Congo.

7. Pour la Certification Forestière et l'Observation Indépendante des Forêts dans le Bassin du Congo :

- Accompagner la finalisation de la norme PAFC ;
- Systématiser la certification forestière auprès de toutes les concessions forestières ;
- Créer un organisme d'accréditation au niveau sous régional ;
- Encourager les Organisations de la Société Civile à se spécialiser dans l'audit et la certification ;
- Encourager la reconnaissance, l'appropriation et la systématisation de l'utilisation des outils de surveillance (PCI, SNOIE, OBSTER, OTP, Méthodologie d'OI-REDD+, WIDLEX) dans les activités de veille citoyenne et prospective de la Société Civile ;
- Capitaliser, documenter et diffuser les bonnes pratiques de reconnaissance, de protection et de respect des droits des PACL, de conservation de la biodiversité et de protection de l'environnement dans les expériences de certification forestière en Afrique centrale.

8. Pour la Contribution de la Société Civile à la Mise en Œuvre du Mécanisme REDD+ et la Lutte contre les Changements Climatiques dans le Bassin du Congo :

- Elaborer une note de position spécifique à la REDD+ pour accompagner la participation de la CEFDHAC au global Dialogue prévu à Washington les 7 et 8 Novembre 2019 ;
- Intégrer la Société Civile dans toutes les politiques du climat au niveau local, national et régional ;
- Outiller les acteurs de la Société Civile sur les mécanismes de la REDD+ et du marché carbone ;

- Arrimer les politiques nationales climatiques aux besoins et réalités locales ;
- Répertorier et analyser les secteurs prioritaires et les besoins prioritaires en matière d'adaptation aux Changements Climatiques.

9. Pour la Transhumance et la Dégradation des Forêts en Afrique centrale :

- Elaborer et mettre en œuvre un schéma d'aménagement du territoire à l'échelle de la CEMAC.
- Mise en contexte/situation de la question de la transhumance en Afrique Centrale (Etat des lieux actuel) ;
- Identification des cas de bonnes pratiques d'action de la Société Civile et des PACL en matière de transhumance en Afrique centrale (à documenter par la suite) ;
- Identification des idées de projets/actions envisagées par les acteurs de la Société et les PACL dans ce domaine en Afrique centrale ;
- Identification des sujets susceptibles de faire l'objet de notes de position des acteurs de la Société Civile et des PACL du Bassin du Congo.

Au terme des assises les participants ont retenu quatre thématiques prioritaires à développer lors de la journée du 18 décembre 2019, à savoir :

- La biodiversité ;
- Le climat ;
- La conversion des forêts et l'accaparement des terres ;
- La foresterie participative et communautaire ;

Étant entendu que la problématique liée à la transhumance fera l'objet de deux jours de réflexion prévus par le Partenariat les 16 et 17 Décembre 2019, une note de position du Collège sera également élaborée.

Les autres thématiques abordées au cours de l'atelier de Douala pourront faire l'objet de sessions parallèles lors de la journée du 18 décembre.

Dans ce cadre certains acteurs se sont proposés d'animer des sessions parallèles notamment FLAG sur l'Observation Indépendante des Forêts en Afrique, CAFT sur la norme PAFC et le CED sur la tenure foncière et la conversion des forêts.

Les participants ont admis l'idée de préparer des projets à présenter le 18 décembre 2019. Ils se sont engagés à le faire, tout en demandant à la Facilitation du PFBC, de s'assurer qu'il y aura de nombreux interlocuteurs (agences de financement) présentes ce jour-là pour discuter de ces idées.

3. De la clôture de l'atelier

La clôture des travaux de l'atelier a connu trois (03) principales articulations :

- La présentation de la synthèse des résultats des travaux techniques de l'atelier, notamment les cas de bonnes pratiques des acteurs de la Société Civile et des PACL, les problématiques susceptibles d'être développées en notes de position des acteurs de la Société Civile et des PACL, des idées de projets des acteurs de la Société Civile et des PACL, le draft des standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier en Afrique centrale à présenter le 18 Décembre 2019.
- La lecture du Communiqué final de l'atelier ;
- La clôture proprement dite sous la présidence de Monsieur Semingar NGARYAMNGAYE, Expert Senior en Gestion des Risques de Catastrophes et Adaptation aux Changements Climatiques de la CEEAC, qu'assistaient les Co-leaders du Collège de la Société Civile notamment, l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC (CPR-CEFDHAC) et Maixent Fortunin AGNIMBAT EMEKA (ACRN) des participants

Exprimant leur satisfecit et leur reconnaissance pour les qualités techniques et scientifiques des travaux,

Les participants, par la voix du Co-leader du Collège de la Société Civile notamment le représentant de l'ACRN :

- Se sont réjouis du soutien politique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) à l'égard des activités du Collège de la Société Civile ;
- Ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour l'accueil et les facilités accordées pour la tenue des assises ;
- Ont remercié le Projet GIZ- Appui à la COMIFAC et la Coopération Technique Allemande (GIZ) pour son appui financier ;
- Ont remercié le Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC (CPR-CEFDHAC), l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA pour les sacrifices consentis et les efforts fournis pour l'organisation et la tenue effective des travaux.

Clôturent les travaux le représentant du Secrétariat Général de la CEEAC s'est réjoui de leur intensité qui aura tenu tout le monde en haleine cinq jours au cours desquels il y a eu beaucoup à apprendre. Il a salué la consistance des résultats auxquels ont abouti les échanges, a une fois de plus félicité le leadership de la CEFDHAC, et promis de répercuter auprès de sa hiérarchie les recommandations formulées à l'endroit de la CEEAC.

Fait à Douala, le 02 Novembre 2019

Les Participants